

Rendez vous Post Permis

OBJECTIFS :

La formation complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route, destinée à renforcer les compétences acquises par les conducteurs, repose sur une démarche volontaire et entraîne une réduction de la période probatoire. La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, durant la période probatoire, d'infractions ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire. Le présent arrêté précise le contenu, l'organisation ainsi que les modalités de délivrance de l'attestation de suivi de la formation complémentaire précitée.

PUBLIC VISE :

Les conducteurs volontaires titulaires d'un premier permis de conduire depuis au moins six mois et au plus douze mois, les services de l'Etat.

FORMATEURS :

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ayant suivi une formation au préalable ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) ou une personne titulaire du BAFM(brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur défini par l'arrêté du 23 août 1971 susvisé) Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement ainsi qu'une attestation de suivi de formation pour les enseignants titulaires du BEPECASER.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Le titulaire de l'agrément doit mettre à la disposition des enseignants de la conduite et de la sécurité routière, le matériel multimédia et les outils pédagogiques spécifiquement adaptés et conçus pour dispenser le programme-Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo projection.

EFFECTIFS :

Le nombre d'élèves présents est compris entre six et douze. Pendant une durée de six mois, à compter de la date de publication de l'arrêté, le nombre minimal est de trois élèves présents.

HORAIRES : 9h00 à 17h00.

DUREE : 7h00 sur une même journée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables. Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999) - matrice GDE (Goals for Driver Education). Cette formation fait appel à l'auto-réflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière - ci-après nommé « enseignant »

- d'adapter son intervention en fonction des groupes L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience. En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints. Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

- MATINÉE : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes Séquences et objectifs Contenus et outils pédagogiques

1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

Durée : 10 minutes

Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences,

organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.

2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que Le questionnaire permet de se définir : 0825.035.065 www.derouet-formation.com Label de Qualité - Critère 1.5 Rendez vous Post Permis 3/5 conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites.

Durée : 15 minutes

- en tant qu'individu

- en tant qu'utilisateur de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.).

Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.

3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien.

Durée : 35 minutes

Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)

4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe.

Découvrir le groupe Durée : 45 minutes

A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.

5. Perception des risques : Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

Durée : 1 heure

Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.

Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.

Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.

Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques.

Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves.

Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

6. Situations complexes

Comprendre et résoudre des situations complexes.

Durée : 1 heure 15 minutes

Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

- APRÈS MIDI : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité. Séquences et objectifs Contenus et outils pédagogiques

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.).

Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)

Durée : 1 heure 45 minutes

Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant : - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.

8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. En lien avec le questionnaire d'autoévaluation.

Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes

Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

Durée : 1 heure alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.

9. Bilan avec engagement

Durée : 15 minutes

S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.